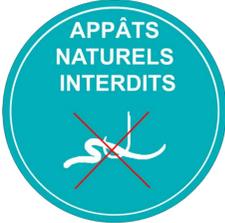


Bienvenue

Commune de Monestier-Merlines

Parcours de graciation de la Cellette

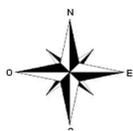
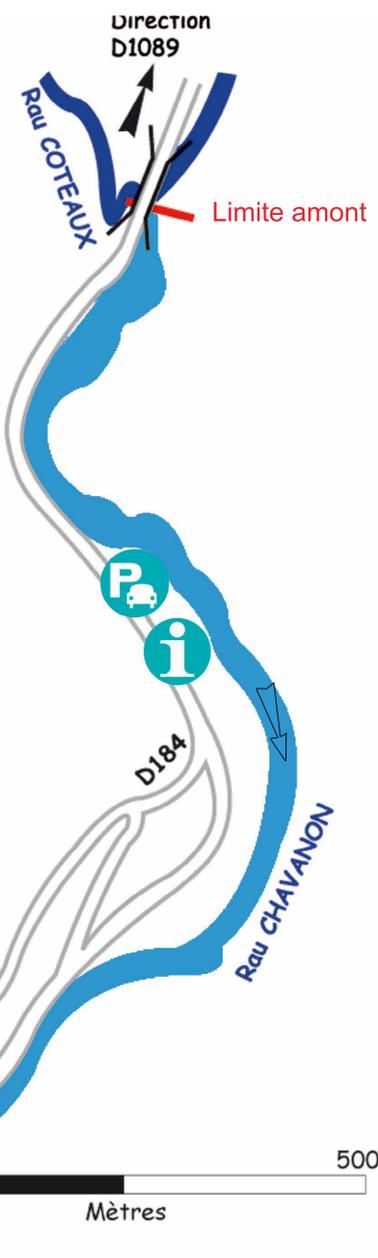


Le parcours de graciation de la Cellette,

Situé sur la commune de Monestier-Merlines, d'une longueur de 1500 mètres, abrite de nombreuses truites fario issues de reproduction naturelle. Le Chavanon est un cours d'eau classé en 1ère catégorie piscicole du domaine privé. Attention, la remise à l'eau des prises est obligatoire.

For fishing activities, you must have an angling license (www.cartedepeche.fr).

- Catch and release
- 1 barbless hook
- Artificial lure only
- Respect opening seasons



Respectez ce site, ne laissez pas vos déchets dans la nature.

Parking

Information

Limites parcours

Sens du courant

Pont

La Fédération de la Corrèze et ses AAPPMA ont mené en 2008 une étude pour identifier les souches sauvages de notre département. Voici une photo typique de truite fario de ce bassin versant:



Les espèces présentes:

Vairon



Chabot



Goujon



Loche Franche



Chevesne



Truite fario



Ce site abrite de nombreuses autres espèces sauvages:



Le petit gravelot



Le barbitiste des bois



La loutre



La Bondrée apivore

Règlementation parcours patrimonial

- La carte de pêche départementale ou interfédérale est obligatoire.
- La pêche est ouverte du 2ème samedi de mars au 3ème dimanche de septembre.
- Pêche aux leurres artificiels uniquement.
- La remise à l'eau des poissons est obligatoire (hors espèces indésirables).

Pour pouvoir pratiquer la pêche, vous devez être muni d'une carte de pêche d'une AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection en Milieu Aquatique). Vous pouvez vous la procurer sur le site www.cartedepeche.fr

